

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	
ou Dénomination (pour les personnes morales) : ...LORIENT.AGGLQMERATION.....	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	
Adresse : N°	Rue ..Esplanade du péristyle.....
	Commune ...LORIENT.....
	Code postal .56.100.....
Nature des activités : .Etablissement public de coopération intercommunale.....	
.....	
Qualification : .Direction de l'Environnement et du Développement Durable.....	
.....	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
Nom scientifique	
Nom commun	
B1 Charadius alexandrinus	Zone de nidification : hauts de plages (bas de dunes)
Gravelot à collier interrompu	
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : pose de dispositifs de protection des pontes de Gravelot à collier interrompu... cages anti-prédateurs

.....

Ces dispositifs doivent permettre d'améliorer sensiblement le succès de reproduction de l'espèce dans les secteurs de nidification à fort dérangement d'origine anthropique ou soumis à une prédation naturelle élevée (Corneilles, Goélands etc.)

Cette action doit contribuer à la réussite du Plan Régional d'Action pour la protection du Gravelot à collier interrompu.....

.....

.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

Altération Préciser : la pose de cages anti-prédateurs constitue une altération temporaire du site de nidification notamment lors de l'installation du dispositif.....

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : formation spécifique de 3 journées au suivi du Gravelot à collier interrompu assurée par David Hemery, association Bretagne Vivante, coordinateur du Plan Régional d'Action pour le GCI.

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : période de nidification du Gravelot à collier interrompu (de début avril à fin août).....
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : BRETAGNE.....

Départements : MORBIHAN.....

Cantons :

Communes : GUIDEL et PLOEMEUR.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser : Protocole de suivi mis en place défini sur...

des bases scientifiques et spécifiques à l'espèce.....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Le suivi sera assuré par une personne recrutée en service civique d'avril à fin septembre par la commune de Guidel.....

Cette personne sera équipée d'un matériel d'observation à distance (jumelles, longue vue) permettant une approche sensible des nichées.....

Suivi sur la commune de Ploemeur : un suivi moins poussé en termes de temps sera mis en place par le demandeur en l'absence de recrutement d'une personne en service civique.....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : rapportage des données dans le cadre du Plan Régional d'Action pour la protection du Gravelot à collier interrompu.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à LORIENT
le 14 NOV 2022
Votre signature

